

ALVEA - T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FP06159576



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

SD : 86400394728220N

LA POSTE

210928 2303 1043
123 1/ 1 3



GAEC DE MAURIOLES
MR RAULY PHILIPPE
LIEU DIT MAURIOLES
HAUT
46600 CAZILLAC

ADRESSE DE LIVRAISON		DE MAURIOLES LIEU DIT MAURIOLES HAUT 46600 CAZILLAC		ADRESSE DE FACTURATION	
N° CLIENT 87083123		DATE 19/12/2024			
POUR NOUS CONTACTER					
Tél : 05.65.41.00.71 entreprises.lim@psa.totalenergies.com					

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
Attestation pour fiscalité réduite valable jusqu'au 2/07/2027					
P00972 Excellium Pro NR taux réduit	1437,00 L			801,53/1000L	1151,80
Produit P00972 :					
L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure - Carburant taxé pour des usages agricoles ou forestiers					
liement ok le 9/01.25					
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
. CHEQUE 20j nets	1151,80	20 %	230,36	€ HT	1151,80 €
				€ TVA	230,36 €
				NET À PAYER ▶	1 382,16 €
ÉCHÉANCE	08/01/2025				



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détachés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO
477 BOULEVARD ALFRED DANÉY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

N° CLIENT
87083123

DATE
19/12/2024

N° FP06159576

NET À PAYER
1 382,16